

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**19 AVRIL 2016**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 19 avril 2016, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Marielle Ménard</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>
<b>Fatima Hamadi</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale par intérim**

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire**

**Adoption de l'ordre du jour**

**71-04-2016**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**1. Administration**

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 22 mars 2016

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement 367-16-02 (affichage) - 2e projet

1.3.2 Règlement 9-1-1

1.3.3 Avis de motion – Règlement d'emprunt centre culturel et communautaire

**2. Ressources financières**

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Don terrain matricule 3915-25-0827

2.4 Dépôt des états financiers 2015

2.5 Appel d'offre pour auditeurs

**3. Ressources humaines**

3.1 Inspecteur adjoint en urbanisme volet environnement

3.2 Embauche nouvelle pompière

**4. Ressources matérielles et immobilières**

4.1 Centre culturel et communautaire

4.2 Offre d'achat terrain matricule 3418-85-0546

**5. Sécurité publique**

5.1 Revenus pratique de feu

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

---

**6. Réseau routier, transport**

**7. Gestion du territoire et du milieu**

7.1 Demandes de PIIA

7.1.1 Demande du 359 chemin du Lac-de-l'Original

7.1.2 Demande du 19 chemin du Colibri

7.1.3 Demande du 1971 chemin du Lac-Quenouille

7.1.4 Demande du 110 chemin Laurin

7.2 Fourrière

7.3 Barrage du lac Quenouille

7.4 RITL: procès-verbal du 10 février 2016 et rapport financier 2015

**8. Service à la collectivité**

8.1 Sports, loisirs et culture

8.2 Bibliothèque

8.2.1 Rapport mensuel de mars

**Période de questions**

**Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

**1. Administration**

**1.1 Procès-verbaux**

**1.1.1 Procès-verbal du 22 mars 2016**

**72-04-2016**

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 22 mars 2016 avec la modification suivante :

Au point 1.2.1.2 Audit, remplacer « Cette rubrique est reportée. » par l'ajout de la résolution 48A-03-2016 suivante :

« Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et refusé à la majorité, de procéder au dépôt de l'offre de services d'audit des états financiers de la part de monsieur Daniel Tétreault, CPA auditeur CA au montant de 8 740 \$ taxes en sus. »

\*\*\*\*\*

**1.2 Communication**

**1.2.1 Correspondance**

**1.2.1.1 Demande d'aide financière pour camp des jeunes SQ**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Règlement 367-16-02 (affichage) - 2e projet**

**73-04-2016**

CONSIDÉRANT un projet de règlement 367-16-02 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 visant à permettre l'implantation d'une affiche sur un maximum de trois autres sites que celui où le service est rendu et où s'exerce le commerce selon certaines conditions ainsi que de soustraire certaines affiches et enseignes de l'application de la présente section;

CONSIDÉRANT l'avis motion en date du 26 janvier 2016;

CONSIDÉRANT la consultation publique en date du 22 mars 2016;

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

CONSIDÉRANT QU'une modification a été apportée au premier projet de règlement;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par la secrétaire-trésorière lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 367-16-02.

\*\*\*\*\*

**1.3.2 Règlement 9-1-1**

**74-04-2016**

CONSIDÉRANT la résolution 563-09-2009 adoptant le règlement 413-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier ce règlement pour prévoir une augmentation de 0,40 \$ à 0,46 \$ par mois à compter du 1er août 2016, donnant ainsi suite à un engagement du gouvernement pris dans le cadre de l'Accord de partenariat 2016-2019 avec les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'est fixé au 20 mai 2016 le délai avant l'expiration duquel une municipalité locale doit adopter et transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire un règlement décrétant les modifications nécessaires à la mise en conformité de son règlement à celui du gouvernement;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 413-16 modifiant le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1.

\*\*\*\*\*

**1.3.3 Avis de motion – Règlement d'emprunt centre culturel et communautaire**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, que lors d'une séance du conseil, un projet de règlement décrétant un emprunt pour la rénovation du centre culturel et communautaire sera déposé.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet deux jours avant son adoption.

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières  
2.1 Rapport des dépenses**

**75-04-2016**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter l'émission des chèques n°7260 à n°7350, chèque n°7331 annulé et le chèque manuel n°2163 pour les déboursés du mois de mars 2016, pour un montant de 159 688.06 \$;

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1er mars 2016 au 31 mars 2016 pour un montant de 36 945.66 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de mars 2016 de 196 633.72 \$

\*\*\*\*\*

**2.2 Rapport des salaires**

**76-04-2016**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de mars 2016 au montant de 54 946.63 \$ pour un montant net de 44 965.22 \$.

\*\*\*\*\*

**2.3 Don terrain matricule 3915-25-0827**

**77-04-2016**

CONSIDÉRANT la résolution 321-08-2014 d'accepter la donation du terrain matricule 3915-25-0827 propriété de M. Raymond Ledoux ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain offre un potentiel d'aménagement municipal pour le service de la voirie;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater la firme Rado, Corbeil et Généreux, arpenteurs-géomètres pour obtenir une description technique ainsi que Me Daniel Pagé, notaire pour préparer le contrat de donation.

Le maire et le directeur général étant autorisés à signer tout document pour réaliser la présente.

\*\*\*\*\*

**2.4 Dépôt des états financiers**

**78-04-2016**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'adopter le rapport financier de l'exercice 2015 de la Municipalité préparé par la firme Amyot Gélinas, comptables professionnels agréés, indiquant un surplus de 66 455 \$ pour l'année 2015.

\*\*\*\*\*

**79-04-2016**

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de présenter le prochain rapport financier de l'exercice 2016 de la Municipalité lors d'une assemblée consacrée exclusivement à ce sujet, un samedi.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

---

**2.5 Appel d'offre auditeurs**

**80-04-2016**

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et refusé à la majorité, de procéder à une demande d'offre de service d'un auditeur pour le rapport financier de l'exercice 2016.

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines**

**3.1 Inspecteur adjoint en urbanisme volet environnement**

**81-04-2016**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Mélina Gilbert-Lachapelle à titre d'inspectrice adjointe en environnement pour une période de 18 semaines au taux horaire de 18.75 \$, à raison de 32 heures par semaine, à partir du 16 mai 2016.

Madame Mélina Gilbert-Lachapelle est une fonctionnaire désignée pour l'application de tous les règlements et lois en vigueur sur le territoire de la municipalité.

\*\*\*\*\*

**3.2 Embauche nouvelle pomprière**

**82-04-2016**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur incendie;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de nommer madame Gabrielle Richard, à titre de pomprière à temps partiel du Service incendie de Val-des-Lacs.

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières**

**4.1 Centre culturel et communautaire**

**83-04-2016**

CONSIDÉRANT les travaux prévus au centre culturel et communautaire ;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à une consultation publique le dimanche 24 avril 2016 à 13 h.

\*\*\*\*\*

**4.2 Offre d'achat terrain matricule 3418-85-0546**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

**5.1 Revenus pratique de feu**

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

---

**6. Réseau routier, transport**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**

**7.1 Demandes de PIIA**

**7.1.1 Demande du 359 chemin du Lac-de-l'Original**

**84-04-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-04 accompagnée de documents a été déposée au mois de mars par Jacques Hébert ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'agrandissement d'un bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mars par Jacques Hébert ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**L'assemblée est suspendue, il est 20 h 40**

**L'assemblée se poursuit, il est 20 h 50**

\*\*\*\*\*

**7.1.2 Demande du 19 chemin du Colibri**

**85-04-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-05 accompagnée de documents a été déposée au mois de mars par Carole Lavoie ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la rénovation d'un bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de mars par Carole Lavoie ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

---

**7.1.3 Demande du 1971 chemin du Lac-Quenouille**

**86-04-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-06 accompagnée de documents a été déposée au mois d'avril par François Perreault pour Joanne Larin ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois d'avril par François Perreault pour Joanne Larin ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**7.1.4 Demande du 110 chemin Laurin**

**87-04-2016**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2016-07 accompagnée de documents a été déposée au mois de mars par Sylvain Gagnon ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la rénovation d'un bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA Pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que seulement une partie du projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des lacs 412-09 compte tenu qu'une demande de dérogation mineure doit être déposée pour la construction du garage avec les marges de recul indiquées ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter seulement la demande pour le changement de revêtement extérieur par du Canoxel™ couleur rouge campagne et le changement de fenêtre par des fenêtres de couleur blanche en PVC telle que présentée dans les documents déposés au mois de mars par Sylvain Gagnon ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**Monsieur Marc Gravel, conseiller, quitte l'assemblée, il est 20 h 55.**

**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

---

**7.2 Fourrière**

**88-04-2016**

CONSIDÉRANT une demande de la part de monsieur Denis Gravel à l'effet de modifier le zonage d'un terrain situé au 2233 chemin Lac-Quenouille afin de permettre la mise en place d'une fourrière;

CONSIDÉRANT QUE cet usage n'est actuellement pas autorisé dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de valider auprès de la MRC des Laurentides ;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à la majorité, monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, étant dissident :

De soumettre la demande à la MRC des Laurentides afin de savoir s'il est possible de modifier le schéma d'aménagement présent ou celui à venir pour permettre un usage de fourrière dans le secteur du 2233 chemin du Lac-Quenouille;

De demander une rencontre avec le directeur de la planification et l'aménagement du territoire de la MRC des Laurentides à ce sujet pour discuter d'un changement de zonage afin d'intégrer une zone commerciale dans un secteur donné;

De demander qu'une consultation publique soit tenue avant la révision du schéma d'aménagement.

\*\*\*\*\*

**89-04-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et rejeté à la majorité, que suite à la demande de la part de monsieur Denis Gravel à l'effet de modifier le zonage d'un terrain situé au 2233 chemin Lac-Quenouille afin de permettre la mise en place d'une fourrière :

D'accepter de modifier le règlement de zonage de la Municipalité;

\*\*\*\*\*

**Monsieur Marc Gravel, conseiller, réintègre l'assemblée, il est 21 h 15.**

\*\*\*\*\*

**7.3 Barrage du lac Quenouille**

**90-04-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi étant dissidentes, d'accepter l'échéancier des interventions pour la réhabilitation du barrage du lac Quenouille, selon les recommandations de la firme Stantec, telles que décrites dans le rapport de sécurité du barrage du 19 janvier 2016.

\*\*\*\*\*

**Madame Marielle Ménard, conseillère, quitte l'assemblée, il est 21 h 20.**



**SÉANCE ORDINAIRE  
19 AVRIL 2016**

**7.4 RITL: procès-verbal du 10 février 2016 et rapport financier 2015**

**91-04-2016**

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, madame Fatima Hamadi étant dissidente, de procéder au dépôt du procès-verbal du 10 février 2016 ainsi que d'adopter le rapport financier 2015 de la Régie intermunicipal des Trois-Lacs.

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité  
8.1 Sports, loisirs et culture**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**8.2 Bibliothèque  
8.2.1 Rapport mensuel de mars**

**92-04-2016**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois de mars 2016.

\*\*\*\*\*

**Période de questions**

**Ajournement de l'assemblée**

**93-04-2016**

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 24 avril 2016 à 14 h. Il est 21 h 30.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

\_\_\_\_\_  
**Jean F. Delisle,  
Maire**

\_\_\_\_\_  
**Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière, directrice générale  
par intérim**